vinetur

En Italie centrale, les régions viticoles réduisent les rendements de 2026 pour contenir l’envolée des stocks en cave

Les Marches et les Abruzzes abaissent les plafonds de rendement du Verdicchio et du Montepulciano, alors que les stocks de vin italiens atteignent 47,7 millions d’hectolitres

jeudi 12 novembre 2026



Les autorités viticoles des Marches et des Abruzzes réduisent les volumes de vin pouvant être commercialisés à partir de la récolte 2026, alors que les producteurs cherchent à faire face à la hausse des stocks en cave et au déséquilibre croissant entre l’offre et la demande.

Les mesures concernent certaines des appellations les plus connues d’Italie centrale, notamment le Verdicchio dei Castelli di Jesi DOC, dans les Marches, et le Montepulciano d’Abruzzo DOC, dans les Abruzzes. Dans les deux cas, les consortiums et les autorités régionales recourent à des plafonds de rendement plus bas et à des restrictions temporaires de stockage pour retirer une partie de la récolte du marché et limiter la pression sur les prix.

Ces décisions interviennent alors que les stocks de vin restent élevés dans toute l’Italie. Selon le dernier rapport Cantina Italia publié par l’ICQRF, les caves italiennes détenaient 47,7 millions d’hectolitres de vin au 31 octobre, soit 7,2 % de plus qu’à la même date un an auparavant. Cette situation a ravivé le débat au sein de la filière sur la manière de planifier les récoltes lorsque les disponibilités en vin progressent plus

vite que la capacité du marché à les absorber.

Dans les Marches, l'Istituto Marchigiano Tutela Vini a demandé au gouvernement régional de prolonger les limites de production pour le Verdicchio dei Castelli di Jesi DOC, l'une des principales appellations de la région. La demande vise à maintenir le plafond à 110 quintaux de raisins par hectare, contre 140 quintaux autorisés par le cahier des charges de l'appellation. Cela représente une baisse d'environ 21 % du rendement maximal pouvant être revendiqué au titre du DOC.

La proposition prévoit également un blocage temporaire, jusqu'au 30 juin 2027, d'un maximum de 21 quintaux par hectare de raisins produits au-delà du seuil réduit. L'objectif est de contenir les volumes de vin restés en cave après la récolte particulièrement abondante de 2025 et de limiter le risque qu'un excédent d'offre accentue encore la pression à la baisse sur les prix.

Le Verdicchio dei Castelli di Jesi couvre environ 1 900 hectares répartis sur 25 communes et produit quelque 90 000 hectolitres de vin embouteillé par an. Malgré les inquiétudes liées aux stocks, l'appellation a fait preuve d'une certaine résistance commerciale. Selon les chiffres cités par l'institut, les volumes embouteillés ont progressé de 2,7 % au premier semestre 2026, tandis que les ventes via les circuits de distribution nationaux n'ont enregistré qu'un léger recul.

Alberto Mazzoni, directeur de l'institut, a indiqué que le travail à venir s'articulait autour de deux axes : la gestion des volumes et le soutien à la promotion. L'institut estime que les vins des Marches ont besoin d'une campagne promotionnelle continue d'au moins quatre ans.

Dans les Abruzzes, les mesures relatives à la récolte 2026 ont déjà été approuvées par le gouvernement régional, à la suite d'une proposition du Consorzio Tutela Vini d'Abruzzo. Pour le Montepulciano d'Abruzzo DOC, le rendement maximal pouvant être revendiqué au titre de l'appellation a été abaissé de 150 à 135 quintaux par hectare.

Dans le cadre de ce dispositif, 110 quintaux par hectare peuvent être utilisés librement, tandis que les 25 quintaux restants constituent une réserve de récolte qui ne pourra être commercialisée avant le 30 juin 2028. Ce mécanisme permet aux autorités de

placer une partie de la production sous contrôle administratif tout en réduisant les volumes immédiatement disponibles à la vente.

Des restrictions spécifiques s'appliquent également au Pecorino IGT Terre d'Abruzzo, également connu sous le nom de Terre Abruzzesi. Pour la campagne 2026, le rendement maximal pouvant être revendiqué est fixé à 140 quintaux par hectare. La production au-delà de ce seuil, soit de 140,01 à 220 quintaux par hectare, doit être mise en réserve jusqu'au 30 septembre 2027, sauf prolongation de la mesure.

Ces décisions ont été prises dans un contexte de stocks déjà importants. Selon les données publiées par le consortium, les caves détenaient plus de 1,08 million d'hectolitres de Montepulciano d'Abruzzo DOC et environ 240 000 hectolitres de différentes variétés de Pecorino au 31 mai. Alessandro Nicodemi, président du consortium, a expliqué que l'objectif était de préserver l'équilibre entre l'offre et la demande et d'éviter une disponibilité excédentaire susceptible de nuire aux prix et à la rentabilité des entreprises viticoles.

Les mesures adoptées dans les Marches et les Abruzzes interviennent à différents stades de la chaîne de production. Abaisser le rendement pouvant être revendiqué au titre d'une appellation réduit la quantité de raisins commercialisable sous ce nom. À l'inverse, le blocage administratif et les réserves de récolte ne suppriment pas la production, mais retardent l'arrivée sur le marché d'une partie des volumes. Les producteurs et les autorités disposent ainsi d'une plus grande marge de manœuvre en cas de reprise de la demande, mais ces mesures immobilisent aussi les stocks et imposent une meilleure planification des capacités de stockage et du calendrier des ventes.

Pour la filière des boissons, les conséquences dépassent le cadre des règles applicables aux vignobles. Des plafonds de rendement plus bas et des réserves obligatoires peuvent réduire les volumes de vin disponibles à la vente à court terme, tout en augmentant les besoins de stockage et en pesant potentiellement sur la trésorerie des domaines. Si ces restrictions contribuent à soutenir les prix, certains viticulteurs et producteurs pourraient préserver leurs marges. Mais si la demande reste faible, cet avantage pourrait être limité et le coût du stockage continuerait de peser sur la

rentabilité.

Le débat ne se limite pas aux Marches et aux Abruzzes. Dans la région toscane de la Maremme, les responsables du consortium local ont défendu une approche différente, axée sur des changements structurels plutôt que sur de nouvelles baisses des plafonds de rendement officiels. Selon le consortium, la production réelle des vignobles de Maremme est souvent déjà inférieure aux niveaux maximaux autorisés par les règles des appellations. Abaisser encore ces plafonds pourrait donc n'avoir qu'un effet limité sur la production effective.

Le consortium propose plutôt d'agir sur le potentiel viticole, notamment en réexaminant les autorisations de nouvelles plantations et en envisageant des arrachages ciblés dans les zones les moins adaptées. Cette position ajoute un nouvel aspect au débat plus large au sein de la filière viticole italienne : la gestion des stocks à court terme suffit-elle, ou faut-il des changements plus profonds pour adapter la production à l'évolution de la demande ?

L'évolution des préférences des consommateurs est l'un des facteurs pris en compte dans ce débat. Le consortium de Maremme a évoqué une demande croissante de vins blancs par rapport aux rouges, une tendance qui pourrait contraindre certaines régions à revoir leurs plantations et leur stratégie de promotion. La question concerne des régions comme les Abruzzes, où le Montepulciano d'Abruzzo reste une catégorie majeure de vins rouges, et les Marches, où le Verdicchio est une appellation phare de vins blancs, avec des volumes embouteillés en hausse récemment.

Le problème général est que des stocks élevés en cave ne signifient pas automatiquement que le vin ne se vend pas. Une partie des stocks correspond aux cycles normaux d'élevage et de mise sur le marché. La pression s'accentue lorsque les ventes ralentissent et que les capitaux des producteurs restent immobilisés plus longtemps que prévu. Dans ce contexte, la réduction des rendements commercialisables peut aider à gérer l'offre à court terme, mais les organisations professionnelles indiquent également que la promotion, l'accès aux marchés d'exportation et une meilleure adéquation entre la production et la demande des consommateurs resteront déterminants pour les perspectives de la filière.